

GROUPE RCS B

Rapport annuel

Exercice clos le : 31.12.2015

FCPE de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

GRUPE RCS B

Sommaire

Caractéristiques du FCPE	3
Vie du FCPE sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	5
Informations spécifiques	7
Informations réglementaires	8
Tableau récapitulatif des frais facturés	11
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	12
Comptes annuels	14
Bilan	15
Actif	15
Passif	16
Hors-bilan	17
Compte de résultat	18
Règles & méthodes comptables	19
Évolution actif net	20
Compléments d'information	21
Inventaire	31

Caractéristiques du FCPE



Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPE RCS B

Code AMF : (C) 99000010109

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Société Générale Gestion, société de Amundi Group
FCPE - Fonds d'Épargne Salariale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Actions de pays de la zone euro ".
En souscrivant à GROUPE RCS B, vous investissez à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, dont éventuellement le marché français.

L'indicateur de référence est l'indice composite ci-après :

- 39% indice CAC 40 (dividendes nets réinvestis)
- 26% indice EuroStoxx 50 (dividendes nets réinvestis)
- 17,5% indice Eonia Capitalisé
- 17,5% indice Citigroup EGBI (coupons réinvestis)

L'objectif de gestion du FCPE est la recherche de la valorisation à moyen et long terme de la valeur de part au travers d'un investissement en actions de la zone euro, France comprise.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti des évolutions des marchés actions de la zone euro en modulant l'exposition du FCPE au marché des actions et à ses composantes de types géographique, sectoriel, style (value/growth) ou de capitalisation ainsi que des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires de la zone euro, des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats.

Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon hebdomadaire, les opérations de rachat sont exécutées chaque vendredi, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 7 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCPE reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché actions. Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

GROUPE RCS B

Vie du FCPE sur l'exercice sous revue

Le conseil de surveillance du fonds a examiné et approuvé le rapport annuel de l'exercice précédent.

Rapport d'activité

En 2015, la croissance économique mondiale s'est maintenue sur un rythme annuel d'environ 3%, similaire à celui de 2014. Dans les grands pays développés, les reprises économiques se sont poursuivies, bénéficiant notamment du soutien apporté à la consommation par la baisse du prix du carburant. Aux Etats-Unis, la croissance est restée soutenue, quoique sans accélération, tandis que la zone euro, à partir d'un niveau plus faible, a connu une amélioration significative. En revanche, certains grands pays émergents ont vu leurs économies décélérer nettement (Chine) ou s'enfoncer dans de profondes récessions (Russie et Brésil). Les marchés ont dû composer avec plusieurs pics de tensions (crise grecque et, surtout, montée de l'incertitude face à la situation économique chinoise) et avec l'intensification des divergences de politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. Les rendements obligataires à 10 ans terminent l'année sur des niveaux légèrement supérieurs à ceux de fin 2014, tandis que les rendements à plus court terme ont connu des mouvements plus divergents. Les grands indices d'actions européens terminent l'année majoritairement en hausse (quoique loin de leurs plus hauts) tandis que leurs homologues américains reculent légèrement (en devise locale) et que la performance des actions émergentes mesurée en dollars est très négative.

Le PIB de la zone euro a probablement progressé d'environ 1,4% en 2015, soit nettement plus qu'en 2014 (0,9%). Plusieurs facteurs positifs sont à l'origine de cette amélioration : la baisse du cours du pétrole, le reflux des politiques d'austérité, la remise en ordre de marche des systèmes bancaires des pays périphériques et le lancement, par la Banque Centrale Européenne (BCE) d'un programme d'achats d'obligations souveraines à partir de mars. Cette dernière mesure (étendue en décembre, conjointement à un nouvel abaissement du taux de rémunération des dépôts en territoire encore plus négatif) a notamment favorisé l'amélioration du crédit et permis d'ancrer l'euro à un niveau nettement plus faible, par rapport au dollar, qu'en 2014. La crise grecque, qui a atteint son paroxysme en juillet avant de trouver une solution au moins temporaire, n'a pas enrayé cette reprise, qui, en fin d'année, semblait également bien résister à la montée des incertitudes concernant les pays émergents. Bien qu'encore convalescent, le marché de l'emploi s'est lui aussi amélioré (quoiqu'à des degrés très divers suivant les Etats membres). L'investissement des entreprises, en revanche, encore beaucoup trop faible fin 2015, est resté le maillon faible de la reprise. Enfin, de nouvelles incertitudes politiques internes sont apparues sur fond de progression des partis contestataires : en octobre, des élections indécises au Portugal ont abouti à la formation d'un gouvernement minoritaire en situation fragile, tandis que, fin décembre, le résultat des élections espagnoles semblait offrir peu de perspectives pour la mise en place d'un gouvernement stable.

Aux Etats-Unis, l'économie, après un bref trou d'air au 1er trimestre, s'est nettement reprise pour réaliser, sur l'ensemble de l'année, une croissance voisine de celle enregistrée en 2014 (progression du PIB d'environ 2,4%). La divergence entre la faible dynamique de l'industrie et celles, beaucoup plus fortes, de la consommation, des services et de l'immobilier s'est renforcée. Le secteur industriel a, en effet, dû faire face au triple choc de la baisse du cours du pétrole (qui a fortement pénalisé les acteurs de l'énergie), de la hausse du dollar et du ralentissement des pays émergents. Beaucoup moins exposés à la conjoncture internationale, les services et la construction ont bénéficié de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, soutenu par la baisse du prix de l'essence et l'amélioration continue du marché du travail (le taux de chômage est passé de 5,6% fin 2014 à 5% en novembre 2015). Après avoir temporisé durant l'essentiel de l'année (notamment en septembre, en invoquant la montée des risques extérieurs), la Réserve Fédérale, prenant acte de l'amélioration de l'emploi, a procédé mi-décembre à sa première hausse de taux directeurs depuis 2009 (le taux cible des Fed Funds a été relevée d'un quart de point, portant sa fourchette à 0,25-0,5%). Néanmoins, alors que l'inflation est restée très faible (l'indice ne progressait que de 1,3%, sur un an, en novembre), cette hausse de taux a été assortie d'une communication très prudente insistant sur le caractère graduel d'éventuelles autres hausses de taux à venir et sur l'absence de calendrier prédéterminé.

Dans le monde émergent, les divergences se sont accrues en 2015 entre pays exportateurs et pays importateurs nets de matières premières. Les pays exportateurs nets, au premier rang desquels figurent des poids lourds tels que la Russie, le Brésil, l'Afrique du Sud ou encore les principaux pays d'Amérique Latine (Chili, Pérou, Colombie), d'Afrique et du Moyen-Orient (Nigéria, Arabie Saoudite, etc...) ont été affectés par une double peine macroéconomique et financière (dépréciation de leurs monnaies, inflation, baisse des recettes, etc...). A ces difficultés économiques se sont ajoutées, pour certains d'entre eux, des difficultés politiques ou géopolitiques (scandales et corruption, crise ukrainienne, conflits au Moyen-Orient) qui n'ont fait que peser davantage sur l'activité.

GROUPE RCS B

Inversement, les pays importateurs nets de matières premières ont bénéficié de la baisse de leurs cours qui est venue i) renforcer le pouvoir d'achat des consommateurs et donc soutenir la consommation privée et ii) diminuer les coûts de production et donc augmenter la compétitivité. L'Inde semble avoir été le pays qui a le plus profité de ces effets et son économie a continué de croître à un rythme soutenu. En revanche, les inquiétudes sur le ralentissement chinois ont rythmé l'année 2015 (chute du marché des actions, dévaluation de la devise etc.). En Europe émergente, la croissance a bénéficié de la baisses de prix des matières premières ainsi que de la bonne tenue de l'économie allemande.

Les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, marqué une pause en 2015. L'indice MSCI Monde a reculé de -0,7% après +7,2% en 2014 et une moyenne de +14,2% par an de 2011 à 2014. Cette baisse de régime est essentiellement imputable aux Etats-Unis (-0,8% contre +11,1% en 2014) et, surtout, aux marchés émergents (-17,0% contre -4,6%) alors que le Japon (+8,1% contre +7,6%) et la zone euro (+7,7% contre +2,2%) ont progressé de façon significative, voire accéléré. Ces écarts de performances entre régions sont liés à différents facteurs. Les Etats-Unis étant la grande région la plus avancée dans le cycle de reprise économique, la progression des profits, très vigoureuse de 2009 à 2014, a commencé à stagner en 2014. Par ailleurs, en 2015, la Fed a été la première grande banque centrale à remonter ses taux directeurs. Du côté des émergents, les inquiétudes concernant la croissance chinoise et l'effondrement du cours des matières premières ont été les facteurs dominants. Enfin, le Japon et la zone euro, moins avancés dans le cycle que les Etats-Unis, ont bénéficié tout à la fois de leurs politiques monétaires plus expansionnistes et de dynamiques des profits plus favorables. Au sein de la zone euro, les performances des grands indices nationaux ont été assez divergentes. Le MIB à Milan, le DAX à Francfort et le CAC 40 à Paris ont réalisé des hausses conséquentes (respectivement +12,7%, +9,6% et +8,5%). A l'inverse, à Madrid, l'indice IBEX a reculé de -7,2%, notamment en raison des incertitudes politiques. Du point de vue sectoriel en Europe, par rapport à un indice MSCI en hausse de +2% en 2015, l'énergie (-15%) et les matériaux de base (-14%), reflétant l'atonie de la croissance globale et la persistance de surcapacités de production, ont particulièrement sous-performé, alors que les thématiques liées à la croissance domestique comme la consommation et la technologie se sont distinguées à la hausse.

Marchés obligataires : Malgré d'importantes fluctuations intermédiaires (en lien avec le profil irrégulier de la croissance économique et les anticipations et décisions de politique monétaire), les taux longs des pays développés ont fini l'année 2015 relativement proches de leurs niveaux de fin 2014. Le rendement américain à 10 ans n'a que faiblement remonté, passant de 2,17% à 2,28% sur l'année (malgré un point bas à 1,64% touché fin janvier en raison de craintes sur la reprise économique). Le taux 10 ans allemand est, lui, passé de 0,54% à 0,63% (avec un point bas à 0,07% fin avril, après le lancement du programme d'achats d'actifs de la BCE). Les achats de la BCE ont bénéficié aux obligations des pays périphériques (malgré des tensions temporaires liées à la crise grecque). Cependant, si l'écart de taux 10 ans entre l'Italie et Allemagne a nettement diminué, celui entre l'Espagne et Allemagne s'est légèrement creusé en raison de l'incertitude générée par la situation en Catalogne, puis par le résultat des élections espagnoles de fin d'année. Sur le marché des taux courts, les rendements à 2 ans ont pris des directions inverses de part et d'autre de l'Atlantique, en lien avec les divergences de politique monétaire : nette hausse aux Etats-Unis, baisse en zone euro (où, après l'Allemagne et la France, l'Italie a vu elle aussi son rendement à 2 ans s'établir en territoire négatif). Enfin, sur le marché des obligations d'entreprises, en zone euro, les performances annuelles sont, dans l'ensemble, légèrement positives en ce qui concerne les titres à haut rendement, légèrement négatives pour les supports des catégories moins risquées.

Enfin, sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié par rapport à la grande majorité des autres devises. L'euro est ainsi passé de 1,21 dollar fin 2014 à 1,09 dollar fin 2015. Le yen termine l'année à peu près là où il l'a commencée par rapport à la devise américaine, soit environ 120 yens pour un dollar. Les devises liées aux matières premières ont beaucoup souffert de la chute des cours, à laquelle s'est ajoutée l'effet de la dévaluation surprise du renminbi chinois en août. C'est le real brésilien qui enregistre la plus forte dépréciation, avec un recul de 33% par rapport au dollar sur 2015. Notons que le renminbi a perdu plus de 4% face au dollar et se retrouve à son plus bas niveau depuis la mi-2011.

De décembre 2014 à décembre 2015, la performance du portefeuille « GROUPE RCS B » est de 7,64%. Celle du benchmark est de 6,54% avec une tracking error de 0,40%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations spécifiques

Droits de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du fonds.

Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 108,20%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 105,48%.

- Droit de remploi du collatéral : 100%

Un taux de 100% correspond à un portefeuille sans effet de levier.

Gestion de la liquidité :

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de SOCIETE GENERALE GESTION : www.societegeneralegestion.fr.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G www.societegeneralegestion.fr ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, SOCIETE GENERALE GESTION applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité. C'est ainsi qu'elle :

- Exclut tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo,
- Exclut les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial. Les émetteurs de ces 2 catégories sont notés G sur l'échelle d'Amundi (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par SOCIETE GENERALE GESTION sont disponibles sur son site Internet www.societegeneralegestion.fr

* Gestion active : hors OPC indicieux et ETF contraints par leur indice de référence.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Société Générale Gestion (« Société Générale Gestion ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 5 février 2015, celui-ci a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2014 et sa conformité avec les principes de la Directive AIFM. La politique applicable au titre de l'exercice 2015 a été revue lors du Comité des Rémunérations du 10 février 2016.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au titre de l'exercice 2015, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes, les bonus différés et non différés, ainsi que les attributions d'actions de performance éventuelles) attribuées par Société Générale Gestion à l'ensemble de son personnel (soit 116 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2015) s'est élevé à 8 681 291 euros. Ce montant se décompose comme suit :

GROUPE RCS B

- Montant total des rémunérations fixes versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 7 040 091 euros, soit 81% du total des rémunérations attribuées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'a été sous la forme de rémunérations fixes.
- Montant total des bonus et actions de performance éventuelles attribués par Société Générale Gestion au titre de l'exercice : 1 641 200 euros, 19% du total des rémunérations attribuées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun intéressement aux plus-values réalisées (ou carried interest) n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (2 personnes au 31 décembre 2015) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (0 personne au 31 décembre 2015), le montant total des rémunérations (fixes, bonus et actions de performance) attribuées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1 et 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1 et 3 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Rentabilité ;
- Parts de marché, développement du portefeuille client ;

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Bonne prise en compte des intérêts du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;

GROUPE RCS B

- Qualité du management.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences de la Directive AIFM.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

GROUPE RCS B

Tableau récapitulatif des frais facturés

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION	0,42%
COÛT INDUIT PAR L'INVESTISSEMENT DANS D'AUTRES OPC OU FONDS D'INVESTISSEMENT	0,37%
Ce coût se détermine à partir :	
• des coûts liés à l'achat d'opc et fonds d'investissement	0,37%
• déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'Opc investisseur	-%
AUTRES FRAIS FACTURÉS À L'OPC	-%
Ces autres frais se décomposent en :	
• commission de surperformance	-%
• commissions de mouvement	-%
TOTAL FACTURÉ À L'OPC AU COURS DU DERNIER EXERCICE CLOS	0,79%
TOTAL DES FRAIS FACTURÉS À L'ENTREPRISE AU COURS DU DERNIER EXERCICE CLOS	-%

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG Audit
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale GROUPE RCS B

90, boulevard Pasteur - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale GROUPE RCS B, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6320Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds d'Epargne Salariale

GROUPE RCS B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

9 juin 2016

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 9 juin 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

Comptes annuels

GROUPE RCS B

BILAN Actif

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2 012 197,49	2 099 111,40
• INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE ET DES ENTREPRISES LIÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 008 467,49	2 091 591,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 730,00	7 520,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	9 426,64	14 185,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	9 426,64	14 185,00
Comptes financiers	1 257,75	2 634,65
Liquidités	1 257,75	2 634,65
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	2 022 881,88	2 115 931,05

GROUPE RCS B

BILAN Passif

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 933 602,91	1 948 451,19
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	91 278,61	166 966,92
• Résultat de l'exercice	-7 260,03	-8 592,90
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	2 017 621,49	2 106 825,21
Instruments financiers	3 730,00	7 520,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 730,00	7 520,00
Autres opérations	-	-
Dettes	1 530,39	1 585,84
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 530,39	1 585,84
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	2 022 881,88	2 115 931,05

GROUPE RCS B

HORS-BILAN

31.12.2015

31.12.2014

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	98 460,00	125 320,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	63 390,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

GROUPE RCS B

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 393,99	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Crédits d'impôt	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	179,43
Total (I)	1 393,99	179,43
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-42,08	-
• Autres charges financières	-	-27,90
Total (II)	-42,08	-27,90
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 351,91	151,53
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-9 047,04	-9 109,06
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	-	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV + V)	-7 695,13	-8 957,53
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	435,10	364,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	-	-
Résultat (I - II + III - IV + V +/- VI - VII) :	-7 260,03	-8 592,90

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les coupons ou intérêts des dépôts et instruments financiers à revenus fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les frais de négociation (ou de transaction) sont enregistrés dans un compte spécifique de capitaux propres ; ils sont exclus du prix de cession et du coût d'acquisition des instruments financiers.

Conformément au règlement du FCPE, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les engagements hors bilan sur les instruments à terme fermes sont présentés à leur valeur de liquidation calculée sur la base du cours de valorisation des positions en portefeuille à l'arrêté des comptes, les instruments à terme conditionnels étant traduits en équivalent sous-jacent.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les frais de gestion comprennent les frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes). Ces frais regroupent principalement les commissions dues au titre de la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la rémunération des prestataires extérieurs. Ils n'incluent pas les frais de négociation (ou de transaction).

Les frais de gestion pris en charge par l'OPC sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

La commission de gestion administrative est provisionnée sur la base de l'actif net, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

Le montant des Honoraires du Contrôleur Légal des comptes pour cet exercice est de 1 440.00 euros à la charge du fonds.

2 Évolution actif net

Devise	31.12.2015	31.12.2014
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	2 106 825,21	2 203 498,48
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc) :	37 057,50	47 579,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-293 557,29	-240 019,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	99 154,78	184 718,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 459,27	-258,34
Plus-values réalisées sur contrats financiers	32 445,00	7 344,05
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-35 570,00	-16 195,00
Frais de transaction	-363,24	-319,08
Différences de change	1 552,41	843,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	79 191,52	-69 589,96
- Différence d'estimation exercice N	229 069,39	149 877,87
- Différence d'estimation exercice N-1	149 877,87	219 467,83
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	1 040,00	-1 820,00
- Différence d'estimation exercice N	-3 730,00	-4 770,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-4 770,00	-2 950,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 695,13	-8 957,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	2 017 621,49	2 106 825,21

La ventilation des souscriptions par domaine et des rachats par nature enregistrés chez les teneurs de compte est présentée en annexe 3.13.

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées" par société et par nature

Par Société	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Société 1	-	-
Société 2	-	-
Société 3	-	-
Autres Sociétés	-	-

Par nature d'instrument	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

GROUPE RCS B

3.1.4. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.5. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	98 460,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 257,75
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

GROUPE RCS B

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 257,75	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

GROUPE RCS B

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes",
notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	9 426,64
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	9 426,64
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	1 530,39
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	1 467,01
Somme à payer	61,61
Débiteurs et créditeurs divers	1,77
-	-
-	-
Autres opérations	-

GROUPE RCS B

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	4 681,139	37 057,50	37 314,139	293 557,29
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion restant à la charge de l'Opc (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,42
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

GROUPE RCS B

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	2 008 467,49
- autres instruments financiers	-

GROUPE RCS B

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.12.2015	31.12.2014
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 260,03	-8 592,90
Total	-7 260,03	-8 592,90
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7 260,03	-8 592,90
Total	-7 260,03	-8 592,90
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

GROUPE RCS B

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.12.2015	31.12.2014
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	91 278,61	166 966,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	91 278,61	166 966,92
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	91 278,61	166 966,92
Total	91 278,61	166 966,92
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

GROUPE RCS B

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCPE au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	30.12.2011
Actif net	2 017 621,49	2 106 825,21	2 203 498,48	2 380 907,65	2 338 187,33
Nombre de parts en circulation	262 964,056	295 597,056	323 169,341	402 472,401	451 719,00
Valeur liquidative	7,672	7,127	6,818	5,916	5,176
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,31	0,53	0,96	-0,02	-0,01

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

GROUPE RCS B

3.13. Détail des souscriptions/rachats fourni par les teneurs de comptes

Non audité par les Commissaires aux Comptes.

Réserve spéciale de participation	-
Versements volontaires des salariés	22 294,37
Abondements de l'entreprise	-
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	-
Droits d'entrée rétrocédés	-
Transferts entrants	14 763,13
Rachats	293 557,29
Transferts sortants	-

4 Inventaire

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net	
GRUPE RCS B							
Valeurs mobilières							
O.P.C.V.M.							
FR0010656366	CPR MIDDLE CAP FRANCE 1	PROPRE	86,58	46 949,19	EUR	2,33	
FR000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	3,85	91 992,38	EUR	4,56	
LU0568614837	AMUNDI CONVERTIBLE EUROPE ME C	PROPRE	185,96	21 268,92	EUR	1,05	
LU0568607039	AMUNDI EQUEROLD SMALL CAP MEC	PROPRE	121,36	22 005,18	EUR	1,09	
LU0389811299	AMUNDI FDS INDEX EURO ME (C)	PROPRE	610,00	99 301,90	EUR	4,92	
FR0010754192	AMUNDI ETF GOVT BOND EUR0MTS BROAD INV	PROPRE	1 150,00	255 369,00	EUR	12,66	
FR0010654913	AMUNDI D.J.EUROSTOXX 50 ETF	PROPRE	6 100,00	390 879,46	EUR	19,37	
FR0010638676	IENA OPPORTUNITES	PROPRE	10,76	36 626,48	EUR	1,82	
FR0010892190	AMUNDI ETF GOVERNMENT BOND LOWEST	PROPRE	450,00	99 234,00	EUR	4,92	
FR0010836163	CPR SILVER AGE P FCP	PROPRE	12,00	25 100,40	EUR	1,24	
FR0010655688	AMUNDI ETF MSCI EMUJ	PROPRE	249,00	42 317,05	EUR	2,10	
FR0010599389	BFT AUREUS IC 3D PARTS-IC-3 DECIMALES	PROPRE	45,00	4 898,34	EUR	0,24	
FR0007024047	CPR EURO HIGH DIVIDEND P	PROPRE	306,81	40 799,19	EUR	2,02	
FR0007080973	AMUNDI ETF CAC40	PROPRE	13 800,00	831 726,00	EUR	41,22	
Total O.P.C.V.M.				2 008 467,49		99,55	
Total Valeurs mobilières				2 008 467,49		99,55	
Liquidités							
APPELS DE MARGES							
Total APPELS DE MARGES							
AUTRES							
	Appel marge EUR	PROPRE		3 730,00	EUR	0,18	
				3 730,00		0,18	
Total AUTRES							
BANQUE OU ATTENTE							
	Prov com mvts EUR	PROPRE		-1,77	EUR	-0,00	
				-1,77		-0,00	
Total BANQUE OU ATTENTE							
DEPOSIT DE GARANTIE							
	Banque USD SGP	PROPRE		468,82	USD	0,02	
	Banque EUR SGP	PROPRE		788,93	EUR	0,04	
				1 257,75		0,06	
Total DEPOSIT DE GARANTIE							
FRAIS DE GESTION							
	Gar sur MAT term V	PROPRE		9 426,64	EUR	0,47	
				9 426,64		0,47	
Total FRAIS DE GESTION							
	PComGestAdm	PROPRE		-603,01	EUR	-0,03	
	PN-IComGestAdm	PROPRE		-61,61	EUR	-0,00	
	PHonoCAC	PROPRE		-864,00	EUR	-0,04	
				-1 528,62		-0,08	
Total LIQUIDITES							
				12 884,00		0,64	
Futures							
	Indices (Livraison du sous-jacent)						
	VG180316		-3,00		EUR	-0,18	
	Euro STOXX 0316			-3 730,00	EUR	-0,18	
	Total Indices (Livraison du sous-jacent)			-3 730,00		-0,18	
Total Futures							
				-3 730,00		-0,18	
Total GROUPE RCS B				2 017 621,49		100,00	

Société Générale Gestion

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris